

# Conseil Municipal de la commune de Thoiras

## En séance du 05 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept, le 05 juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Thoiras, dûment convoqué en session ordinaire le 28 juin 2017, s'est réuni en la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Lionel ANDRÉ.

**Étaient présents :** Lionel ANDRÉ, Christel PRADEILLES, Lucette BAUDOIN, Françoise BERNEL-ROGNON, Anne-Isabelle BOLLON, Claude LAFONT, Anne-Marie LE TRON-GOLDSWORTHY, Thierry MICHOTTE DE WELLE et Gilles MORANGE.

**Absents :** Bernard REY et Christiane CAUDRON

**Procurations :** Bernard REY à Anne-Isabelle BOLLON, Christiane CAUDRON à Lionel ANDRÉ

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Est nommé **secrétaire de séance** : Claude LAFONT, Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

---

Séance ouverte à 20h30

### ORDRE DU JOUR :

- ▶ Approbation du procès-verbal de la séance du 07 juin 2017 ;
- ▶ Rythmes scolaires ;
- ▶ Schéma de mutualisation d'Alès Agglomération ;
- ▶ Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants ;
- ▶ Questions diverses.

---

Lecture et approbation du procès verbal de la séance du conseil municipal du 07 juin 2017.

---

### 36/2017 – RYTHMES SCOLAIRES

**Considérant** la demande effectuée par la commune au directeur de l'école maternelle, élémentaire et primaire de Thoiras afin que le conseil d'école se positionne quant à l'éventualité d'un retour à une répartition des vingt-quatre heures hebdomadaires d'enseignement sur huit demi-journées,

**Considérant** l'avis favorable à cette mesure émanant du conseil de maîtres de l'école publique de Thoiras en date du 19 juin 2017,

**Considérant** l'avis favorables émanant de la commune de Corbès dont les enfants sont scolarisés à l'école publique de Thoiras,

**Considérant** la nécessité d'effectuer une demande de dérogation auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (D.S.D.E.N) afin d'obtenir l'accord du Directeur Départemental de l'Éducation Nationale (D.A.S.E.N) pour un retour à une organisation sur huit demi-journées dès la rentrée de septembre 2017,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, DÉCIDE à l'unanimité** d'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires auprès des institutions et organismes afin de revoir l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dès la rentrée de septembre 2017.

---

### 37/2017 – SCHÉMA DE MUTUALISATION D'ALÈS AGGLOMÉRATION

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité**

- ✓ prend acte de la transmission par la Communauté Alès Agglomération du rapport sur le projet de relatif au schéma de mutualisation de services 2017/2020,
  - ✓ donne un avis *favorable* aux actions de mutualisations définies dans le projet et devant être mis en œuvre pour la période 2017/2020,
  - ✓ adhère au processus et schéma de mutualisation tel que transmis.
-

## 38/2017 – TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS

Le Maire expose les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.

Il rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

De plus, le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait déjà statué sur l'instauration de cette taxe le 19 septembre 2006.

Cependant, un problème dans les rouages des services préfectoraux n'a pas permis à la commune de percevoir cette THLV puisque la délibération n'est jamais parvenue aux services fiscaux.

Par ailleurs, la communauté d'Alès Agglomération compte prochainement établir cette taxe, à son profit, pour les communes n'ayant pas pris décision de l'instaurer sur leur territoire.

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**Décide d'assujettir les logements vacants de la commune de Thoiras à la taxe d'habitation.**

---

### QUESTIONS DIVERSES

#### Pour information :

- **Terrain multisports** : les travaux d'abatage des arbres ont commencé le 28 juin. Le chantier de construction doit débuter le 10 juillet.
- **Terrain de boules** : bonne surprise : les finances de la commune, les aides financières trouvées, le don d'une partie des matériaux et la réactivité de l'entreprise commandée, nous permettent la réalisation du terrain de boule qui doit être jouable pour la fête votive, le 08 juillet. Les travaux doivent être réalisés les 06 et 07 juillet.
- **Les Aînés** : Lucette informe le conseil qu'elle était présente ainsi qu'une vingtaine de personnes. Repas partagé de fin d'année à la Châtaigneraie le mardi 20 juin. Certains ont joué à la pétanque, tout s'est bien passé. Les convives se sont régalés avec une paëlla faite maison par Francis Ollivier des Arnauds.
- Anne-Isabelle Bollon revient sur le violent orage qu'il a fait en fin de semaine dernière. La Mairie a signalé la panne électrique plusieurs fois mais les travaux de réparations étant plus importants que prévu, la panne a duré plus longtemps.
- Mr Medjir Mustapha, membre du public, informe le conseil de ses difficultés financières quant à la gestion de son restaurant.

---

La séance est levée à 22h00

---